Image not found or type unknown

Résiliation d'un leasing

Par **allanjoan**, le **29/07/2013** à **11:50**

J ai monté un commerce en juin dernier et j ai pris une machine enregistreuse en leasing qui serait à moi dans cinq ans.
Aujourd'hui la conjoncture fait que je suis ogligé de vendre mon magasin.
J ai trouvé un acquéreur qui ne reprendra pas le leasing
J ai énormément de dettes, si je n'avais pas pu vendre c'est un cas de force majeure, j'aurai du déposer le bilan.
Puis-je faire une lettre pour arrêter ce leasing ?? ou dois je être obligé de payer quatre ans de plus ????
merci de me répondre sur ce point.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés